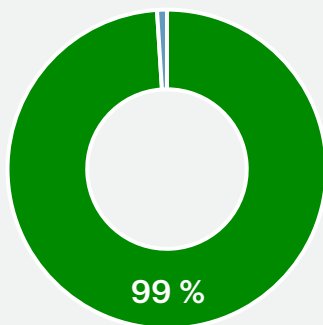


## À propos du rapport

- Ce rapport présente un sommaire des activités de vote par procuration du troisième trimestre de 2022 pour tous les portefeuilles gérés de Gestion de Placements TD Inc. (GPTD) aux États-Unis, au Canada et sur les marchés internationaux. Le vote par procuration est une composante importante de nos efforts d'intendance. Il s'agit d'un moyen d'inciter au changement dans les pratiques d'une entreprise, en particulier en ce qui a trait à la bonne gouvernance et aux questions environnementales et sociales, et de remplir notre responsabilité en tant qu'actionnaires actifs. *Veillez noter que le présent rapport est fondé sur l'exercice de GPTD, qui commence le 1<sup>er</sup> novembre.*

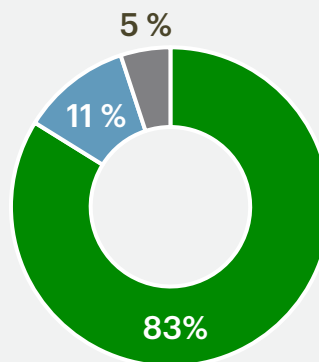
## Activités de vote de base

Votes possibles<sup>1</sup> par rapport aux votes exercés<sup>2</sup> au T3



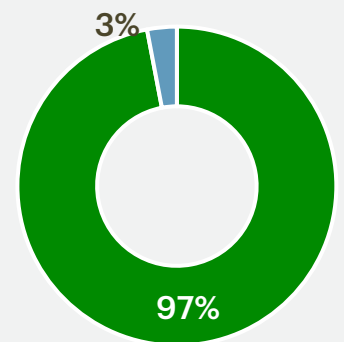
■ Votes exercés  
■ Votes possibles

Directives relatives aux votes au T3



■ Pour  
■ Contre  
■ Abstention

Propositions soumises au vote, par auteur



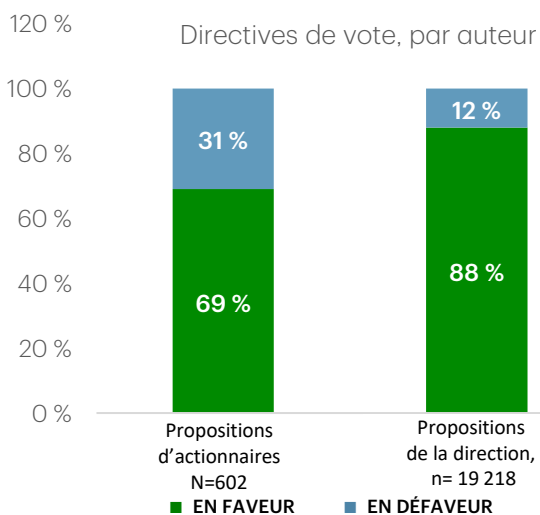
■ Direction  
■ Actionnaire

<sup>1</sup> Assemblées (n = 1682), bulletins de vote (n = 10 304) et propositions (n = 21 504)

<sup>2</sup> Pourcentage des assemblées, des bulletins de vote et des propositions ayant fait l'objet d'un vote

Source : GPTD, au 31 juillet 2022.

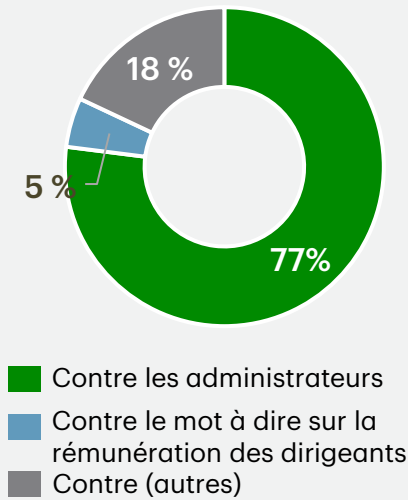
## Activités de vote liées aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)



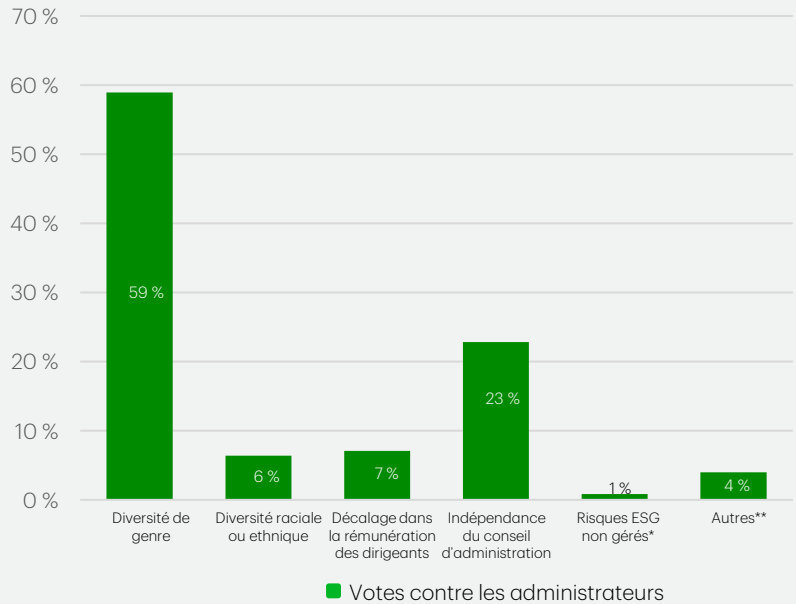
Source : GPTD, au 31 juillet 2022.

- Le troisième trimestre de l'exercice a été la période de pointe des votes par procuration, le plus grand nombre de propositions ayant fait l'objet d'un vote par rapport à tout autre trimestre de l'année. On a voté sur environ deux fois plus de propositions qu'au deuxième trimestre et la plupart des assemblées ont eu lieu en mai et au début de juin.
- La diversité de genre demeure la principale justification des votes contre les administrateurs, suivie de l'indépendance du conseil d'administration. Bien que le seuil de diversité de genre actuel soit de 30 % dans les lignes directrices de GPTD visant les votes par procuration, nos discussions avec nos entreprises en portefeuille indiquent de plus en plus que la parité de genre sera la prochaine cible à atteindre. De même, bien que GPTD s'attende à ce que les entreprises aient un conseil d'administration au moins majoritairement indépendant, les pratiques gagnantes sont en voie d'exiger 75 % dans certains marchés. Dans le cadre de notre processus annuel d'examen des votes par procuration, qui est généralement suivi à l'automne, ces évolutions du secteur pourraient être revues et nous pourrions discuter afin d'effectuer des mises à jour de nos lignes directrices sur le vote par procuration, le cas échéant.

### Vote contre la direction<sup>3</sup>



### Vote contre les administrateurs<sup>4</sup>



<sup>3</sup> Contre les administrateurs = votes contre les administrateurs individuels.

<sup>4</sup> Certains administrateurs peuvent avoir reçu un vote « contre » ou une abstention pour plus d'une raison (p. ex., manque de diversité de genre ET manque de diversité raciale ou ethnique au sein du conseil d'administration).

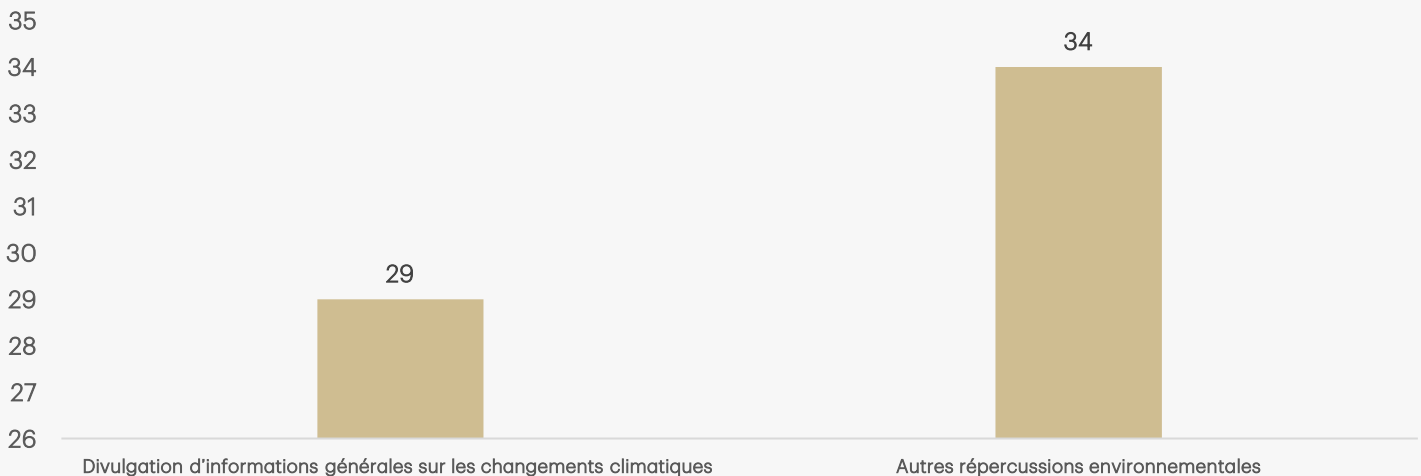
\*\* Généralement attribuable à une implication dans des controverses modérées ou graves. \*\* Autres : Autres questions de gouvernance d'entreprise

Source : GPTD, au 31 juillet 2022.

## Propositions d'actionnaires appuyées – Enjeux environnementaux

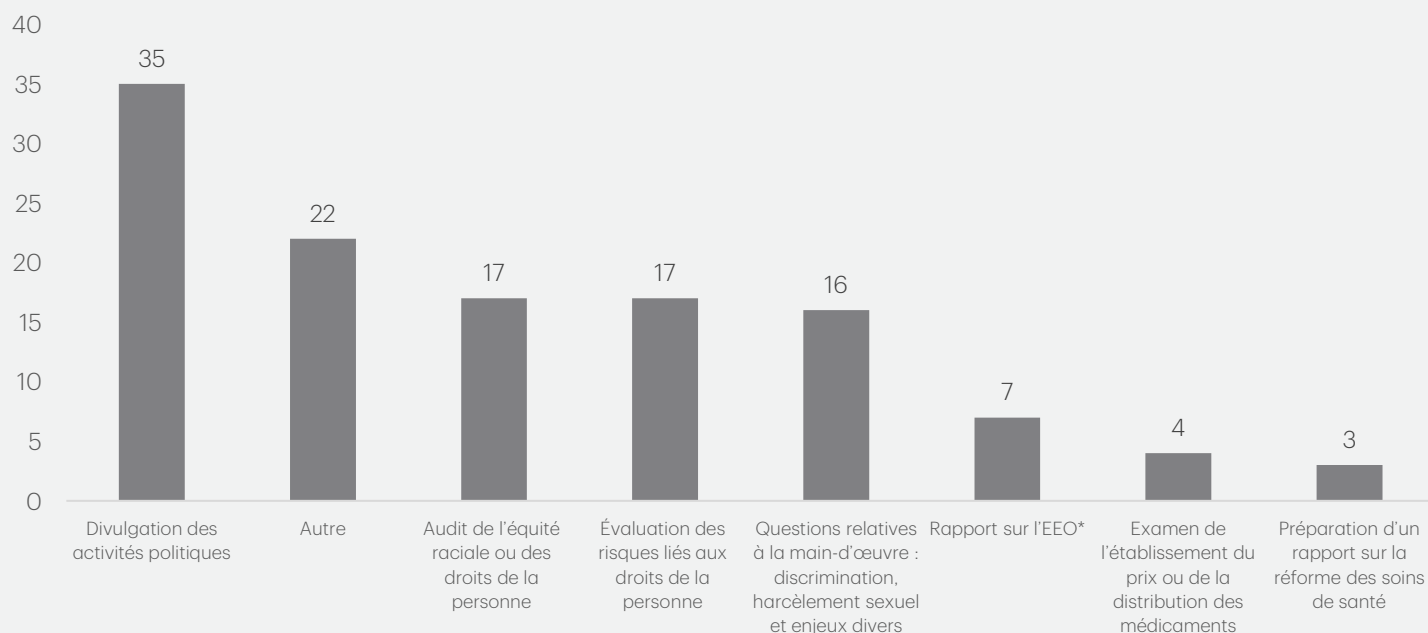
### Principaux points à retenir des propositions d'actionnaires

- En plus des enjeux liés au climat, qui demeurent le sujet le plus souvent abordé dans les propositions environnementales soumises par les actionnaires, GPTD a également appuyé plusieurs propositions liées à l'eau et à la pollution par le plastique.
- De nombreuses entreprises en portefeuille ont reçu plusieurs propositions d'actionnaires concernant des enjeux de nature sociale sur les bulletins de vote cette année. Au troisième trimestre, 40 % des propositions d'actionnaires concernant des enjeux de nature sociale appuyées par GPTD visaient 10 entreprises seulement. Parmi les propositions d'actionnaires concernant des enjeux de nature sociale pour lesquelles nous avons voté EN FAVEUR ce trimestre, 15 % visaient des entreprises faisant l'objet de plusieurs propositions d'actionnaires concernant des enjeux de nature sociale.



Source : GPTD, au 31 juillet 2022.

## Propositions d'actionnaires appuyées – Enjeux sociaux



\* EEO = équité en matière d'emploi (selon l'Equal Employment Opportunity Commission aux États-Unis)

Source : GPTD, au 31 juillet 2022.

## L'engagement et le vote par procuration à l'œuvre

Les sociétés profitent souvent de la période de vote par procuration pour informer les actionnaires des points à l'ordre du jour soumis au vote lors de l'assemblée générale annuelle. Voici quelques points saillants des discussions de GPTD avec les émetteurs au troisième trimestre.

Entreprise d'Internet et de marketing direct de détail		Mai 2022
<p><b>Sommaire</b></p> <p>Il s'agissait de notre premier engagement direct en matière d'enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) auprès de cette société. Notre engagement était principalement axé sur les nombreuses propositions d'actionnaires qui figuraient sur le bulletin de vote en 2022. Nous avons abordé plusieurs sujets et thèmes qui sous-tendent les résolutions des actionnaires, notamment les relations et la gestion de travail ainsi que la diversité et l'inclusion, l'équité et l'inclusion de ce milieu de travail. Nous avons également discuté brièvement de la rémunération des dirigeants et des nouvelles générales sur l'électrification des parcs de véhicules.</p>	<p><b>Résultat</b></p> <p>Bien que l'entreprise ait fourni des nouvelles générales et des études de cas anecdotiques sur les mesures qu'elle prend pour gérer ses risques opérationnels et d'atteinte à la réputation en ce qui a trait à la gestion du personnel et de son environnement de travail, nous estimons qu'il y avait encore place à l'amélioration dans ces domaines. Nous le pensions notamment en raison de la présence de l'entreprise sur le marché et du niveau de surveillance démesuré des parties prenantes. Par conséquent, GPTD a appuyé les résolutions d'actionnaires appropriées. Toutes les résolutions d'actionnaires soumises au vote à l'assemblée annuelle des actionnaires de l'entreprise ont été rejetées; bon nombre d'entre elles ont cependant reçu plus de 38 % des votes.</p>	

**Sommaire**

Nous nous sommes entretenus avec cette entreprise des changements apportés à son programme de gouvernance et de gestion des changements climatiques, en particulier en ce qui a trait à des propositions d'actionnaires précises qui devaient faire l'objet d'un vote lors de l'assemblée annuelle des actionnaires à venir. Plus précisément, nous avons posé des questions sur son plan de rémunération des dirigeants, y compris sur les critères de rendement liés aux primes spéciales et sur la divulgation de mesures préétablies. Nous nous sommes également renseignés sur la déclaration relative à la réduction des émissions absolues et sur l'établissement des cibles ainsi que sur les progrès de la stratégie en matière de changements climatiques dans l'ensemble. L'entreprise a souligné qu'elle compte divulguer ses émissions absolues et qu'elle compte publier un rapport distinct du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques d'ici la fin de 2022.

De plus, l'entreprise a mentionné ses changements de politiques concernant la séparation des rôles de chef de la direction et de président du conseil en réponse aux commentaires des actionnaires des années précédentes. Nous avons noté cette bonne nouvelle avec plaisir.

Aucune cible de diversité et d'inclusion n'avait alors été rendue publique.

**Résultat**

Compte tenu des préoccupations soulignées par notre recherche sur les primes ponctuelles accordées, d'une constatation sur la rémunération au rendement au cours de la période analysée et d'autres problèmes liés à la divulgation des mesures liées au rendement, GPTD a voté contre la proposition du mot à dire sur la rémunération des dirigeants. Nous avons également appuyé la proposition des actionnaires demandant à l'entreprise de produire un rapport sur les cibles de réduction d'émissions absolues et les attentes en la matière, ce qui serait à notre avis une pratique gagnante. Nous faisons cette demande à d'autres institutions financières et entreprises avec lesquelles nous faisons affaire.

Résultats du vote de 2022 sur le mot à dire sur la rémunération des dirigeants : Ce fut une défaite, et 68,5 % des voix ont voté contre la proposition. La proposition d'actionnaire de déclarer les cibles de réduction d'émissions absolues a également été rejetée par 83 % des votes.

► **Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec votre équipe Gestion relationnelle.**



Les renseignements aux présentes ont été fournis par GPTD à des fins d'information seulement. Ils proviennent de sources jugées fiables. Les graphiques et les tableaux sont utilisés uniquement à des fins d'illustration et ne reflètent pas les valeurs ou les rendements futurs des placements. Ces renseignements n'ont pas pour but de fournir des conseils financiers, juridiques, fiscaux ou de placement. Les stratégies fiscales, de placement ou de négociation devraient être étudiées en fonction des objectifs et de la tolérance au risque de chacun. Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Avant d'investir, veuillez lire l'aperçu du fonds et le prospectus, car ils contiennent des renseignements détaillés sur les placements. Les taux de rendement mentionnés correspondent au rendement total annuel composé historique pour la période indiquée et ils tiennent compte des variations de la valeur des parts et du réinvestissement des distributions. Les frais de vente, de rachat et de distribution, les frais facultatifs et les impôts sur le revenu payables par tout porteur de parts, qui auraient réduit le rendement, ne sont pas pris en compte. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis ni assurés; leur valeur fluctue souvent et le rendement passé peut ne pas se reproduire. Le présent document peut contenir des déclarations prospectives qui sont de nature prévisionnelle et pouvant comprendre des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « croire », « estimer » ainsi que les formes négatives de ces termes. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prévisions et des projections à propos de facteurs généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers, et le contexte économique général; on suppose que les lois et règlements applicables en matière de fiscalité ou autres ne feront l'objet d'aucune modification et qu'aucune catastrophe ne surviendra. Les prévisions et les projections à l'égard d'événements futurs sont, de par leur nature, assujetties à des risques et à des incertitudes que nul ne peut prévoir. Les prévisions et les projections pourraient s'avérer inexactes dans l'avenir. Les déclarations prospectives ne garantissent pas les résultats futurs. Les événements réels peuvent différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. De nombreux facteurs importants, y compris ceux énumérés plus haut, peuvent contribuer à ces écarts. Vous ne devriez pas vous fier aux déclarations prospectives. Les Fonds Mutuels TD et les portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion, et sont offerts par l'entremise de courtiers autorisés.

<sup>MD</sup> Le logo TD et les autres marques de commerce TD sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales.